

## PROCESSUS DE RELOCALISATION DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES TERRITORIALISÉS À FATICK, UNE RÉGION RURALE PAUVRE DU SÉNÉGAL

**Mohamadou Mountaga DIALLO**

Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal

[mohamadoumountaga.diallo@ucad.edu.sn](mailto:mohamadoumountaga.diallo@ucad.edu.sn)

&

**Dominique SARR**

Géographe aménagiste, chargé de recherches au GERAD/UCAD,

[dominiquesarr@geradsn.org](mailto:dominiquesarr@geradsn.org)

&

**Amadou Tidiane BALDE**

Chargé de recherches au GERAD/UCAD

[tidiangebald@geradsn.org](mailto:tidiangebald@geradsn.org)

**Résumé :** L'accentuation de la pauvreté creuse davantage les inégalités d'accès à l'alimentation dans les territoires ruraux du Sénégal notamment ceux de Fatick, l'une des régions parmi les plus pauvres. Ce problème est le prolongement de la situation qui prévaut dans les écoles de ces zones rurales défavorisées en termes d'accès physique à une alimentation saine et équilibrée. Fort de ce constat, des initiatives ont été développées à travers la valorisation de produits locaux (lait de chèvre et légumes) et leur positionnement dans les cantines scolaires afin de lutter contre la pauvreté et la faim. Ce processus de démocratisation de l'accès à l'alimentation repose sur un système alimentaire territorialisé autour des Organisations de Producteurs (OP) laitières et maraichères, des collectivités territoriales, des Comités de Gestion des Écoles (CGE), des Inspections de l'Éducation et de la Formation (IEF) et des Partenaires Techniques et Financiers (PTF). L'objectif de cet article est d'analyser le processus de relocalisation des systèmes alimentaires territorialisés dans cette région pauvre du Sénégal. La méthodologie repose sur une synthèse de la documentation scientifique, des entretiens semi-directifs et l'exploitation de données empiriques. Les résultats révèlent l'existence d'un processus de mise en place d'un Système Alimentaire Territorialisé (SAT) fondé sur une mise en relation des acteurs et des échelles avec l'existence de plusieurs enjeux socioéconomiques et territoriaux. Cependant, l'extension et la pérennisation de ce processus de circuits d'approvisionnement se heurtent à plusieurs défis qui interpellent les acteurs de différentes échelles complémentaires.

**Mots clés :** Circuits d'approvisionnement, cantines scolaires, relocalisation, systèmes alimentaires, territoire, Fatick.

### PROCESS OF RELOCALIZATION OF TERRITORIALIZED FOOD SYSTEMS IN FATICK, A POOR RURAL REGION OF SENEGAL

**Summary:** Growing poverty is exacerbating inequalities in access to food in rural areas of Senegal, particularly in Fatick, one of the poorest regions. This problem is an extension of the situation prevailing in schools in these disadvantaged rural areas in terms of physical access to healthy, balanced food. With this in mind, initiatives have been developed to promote local

produce (goat's milk and vegetables) and position them in school canteens to combat poverty and hunger. This process of democratizing access to food is based on a territorialized food system built around dairy and market-garden producer organizations (POs), local authorities, School Management Committees (CGEs), Education and Training Inspectorates (IEFs) and Technical and Financial Partners (TFPs). The aim of this article is to analyze the process of relocalization of territorialized food systems in this poor region of Senegal.

The methodology is based on a synthesis of scientific literature, semi-structured interviews and empirical data. The results reveal the existence of a process for setting up a Territorialized Food System (TFS), based on the relationship between actors and scales, and the existence of several socio-economic and territorial issues. However, the extension and sustainability of this short supply chain process faces a number of challenges that involve actors at different, complementary scales.

**Key words:** Supply chains, school canteens, relocalization, food systems, territory, Fatick.

## Introduction

L'économie alimentaire mondiale est fortement secouée par les mutations socioéconomiques et biophysiques. Elle présente une double réalité qui se manifeste d'une part, par un excès alimentaire à l'origine des maladies comme le diabète et une mondialisation de l'alimentation liée à la surproduction dans les pays développés. D'autre part, par une insécurité alimentaire et une malnutrition dues, en partie, à un accès physique et financier limité aux denrées alimentaires dans les pays sous-développés notamment dans les territoires ruraux (FAO, 2021). Selon le Comité de Sécurité Alimentaire (CSA, 2018), 800 millions de personnes souffrent de sous-alimentation dont 155 millions d'enfants présentent un risque de croissance et 52 millions d'entre eux sont atteints d'émaciation. Tandis que l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF, 2021) a dénombré 800 millions de personnes en sous-nutrition ou mal nutrition chronique dans les pays du sud.

Cette différence d'accès à l'alimentation n'a fait qu'accentuer les inégalités entre le nord et le sud. Conséquence, les économies du sud sont malmenées par la forte présence de produits manufacturés plus compétitifs que les produits locaux. Pour répondre de façon stratégique à ce déséquilibre nord/sud, une alternative au modèle agroindustriel est pensée dans une perspective de rapprochement des producteurs aux consommateurs à travers la promotion du Système Alimentaire Territorialisé (SAT). Le SAT est selon L. Malassis (1994, p.37) « *la manière dont les hommes s'organisent dans l'espace et dans le temps pour obtenir et consommer leur nourriture* ». Cette définition englobante ouvre une large possibilité aux acteurs territoriaux de repenser leur mode de production et de consommation en passant par la transformation et la distribution (J-LRastoin et G. Gherzi, 2010 p.224).

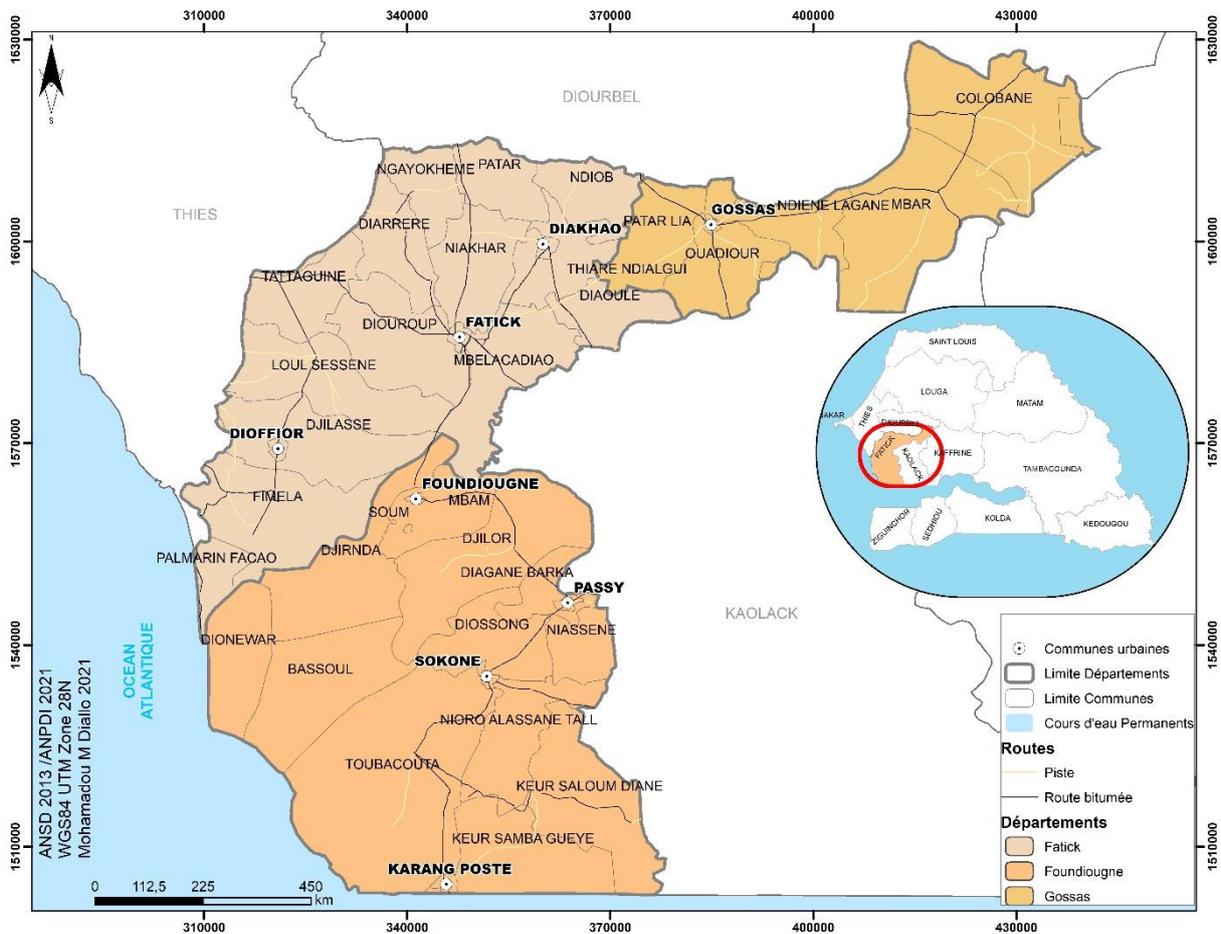
Le référent spatio-temporel ne circonscrit pas une communauté ni la limite dans le temps du fait qu'un SAT doit être un processus de construction propre à chaque territoire. La position de V. Baritoux et C. Billion (2016) qui soutiennent qu'un système alimentaire repose sur les acteurs, sur un mode d'organisation et leurs liens à leur territoire recoupe celle de L. Malassis (1994). En effet, cette réflexion met en exergue plusieurs approches et méthodes qui permettent de l'appréhender selon son centre

d'intérêt. Rastoin (2016 p.2) affirme qu'il s'agit en premier lieu d'une proximité dans l'écosphère, par la diversification des productions agricoles, en « reconnectant » les filières végétales, animales et forestières, selon les préceptes de l'agroécologie. Au demeurant, les SAT visent en outre trois fonctions essentielles à savoir : disponibilité, accès et utilisation. Le fonctionnement des SAT est vu par Pulliat (2018, p.179) comme un dispositif en trois étapes : « *la production qui renvoie à l'agriculture et à l'agro-industrie, la distribution qui pose la question de l'accessibilité physique (disponibilité spatiale) et économique aux denrées et enfin la consommation qui renvoie aux pratiques alimentaires, aux cultures gastronomiques aux usages culinaires* ».

Ainsi, un modèle de SAT ne peut s'universaliser du fait de la particularité de chaque territoire d'où la nécessité de leur relocalisation. En effet, la relocalisation du SAT est perçue comme un outil de développement durable des territoires avec la prise en compte du social, de l'économie et de l'environnement (Baritoux et Billion, 2018, p.9 ; Brand et al, 2017 p.11) repris par (C. Nathaly 2021). Cependant, elle doit reposer sur des circuits courts d'approvisionnement dans une perspective de rapprochement géographique entre producteurs et consommateurs (Frayssignes J, et al, 2021, p.6). Par conséquent, la relocalisation pourrait jouer un rôle important dans la refonte du modèle conventionnel d'approvisionnement alimentaire fortement industrialisé, concentré et standardisé (Praly C. et al, 2014, p.5 ; Bouba-Olga O. et al, 2008, p.6). Ces études ont mis l'accent sur le rôle du territoire dans l'alimentation et la nécessité de repenser un nouveau mode alimentaire intersectoriels et transectoriels avec de nouvelles exigences.

S'inscrivant dans la même perspective, cet article analyse un processus de relocalisation des SAT dans une région rurale et pauvre à partir d'un focus sur l'alimentation scolaire. La région de Fatick, choisie comme cadre d'étude constitue un territoire pertinent pour une telle analyse.

Carte 1 : Carte administrative de la région de Fatick



Située au centre-ouest du Sénégal, elle appartient à l'ensemble éco-géographique du Sine-Saloum, région rurale à fort potentiel agropastoral, favorable au développement des SAT. En dépit de ce potentiel, la région est confrontée à une insécurité alimentaire et connaît de grands défis d'approvisionnement des élèves, en milieu rural. En effet, la politique de généralisation des écoles en milieu rural initiée par l'État du Sénégal a permis d'étendre la carte scolaire avec en moyenne une école pour trois villages. Parallèlement, les efforts conjugués de l'État et du Programme Alimentaire Mondial (PAM) ont permis de développer un réseau de cantines scolaires dans le but d'améliorer l'état nutritionnel des enfants ; le plus souvent issus de familles défavorisées. Cependant, l'approvisionnement de ces cantines se fait à partir d'un dispositif exogène de circuit long fondé sur la fourniture de produits importés par des marchands sélectionnés par le PAM et qui circulent des centres urbains vers les villages abritant les cantines. Le système d'alimentation dans les écoles est marqué par l'absence d'acteurs locaux clés comme les collectivités territoriales et les organisations de producteurs, la prédominance des produits manufacturés dans les menus des cantines et l'absence d'un mécanisme durable de financement. Pourtant, s'appuyant sur le potentiel agropastoral existant, les Organisations Paysannes (OP) produisent le lait et des légumes qui peinent à trouver des marchés de proximité porteurs. Ce constat de la production et la mise en marché des produits pose le problème de la relocalisation des systèmes alimentaires, dans le cadre de la promotion de circuits courts.

Dans quelle mesure les circuits courts d'approvisionnement des cantines scolaires pourraient contribuer à la relocalisation des systèmes alimentaires dans les territoires ruraux ? L'objectif est donc d'analyser le processus de mise en place de circuits courts d'approvisionnement dans les cantines scolaires de la région de Fatick. Ainsi, les stratégies d'acteurs pour une relocalisation des systèmes alimentaires et les mécanismes de financement endogène pour assurer leur durabilité à travers une démarche de gouvernance territoriale sont analysés.

L'hypothèse de travail stipule que la mise en relation des acteurs et des échelles peut participer au développement de circuits courts d'approvisionnement et donc à la relocalisation des systèmes alimentaires dans les territoires ruraux de Fatick.

## 1. Méthodologie

La vérification de cette hypothèse se fonde sur une méthodologie combinant la recherche documentaire, collecte, l'analyse et interprétation des données.

### 1.1. Recherche documentaire

Le premier travail a consisté à faire une recherche documentaire. Il a permis l'exploitation d'une abondante littérature sur les systèmes alimentaires aussi bien dans les pays du Nord que ceux du Sud. La documentation a permis de construire le corpus théorique et conceptuel qui a abouti à la formulation de la problématique et de la méthodologie de recherche.

### 1.2. Collecte des données

La collecte des données repose sur une méthodologie qualitative avec la réalisation de plusieurs entretiens semi-directifs et de focus-groupes, grâce à l'utilisation de guides d'entretiens, auprès des principaux acteurs du système alimentaire scolaire (comités de gestion des écoles, associations des parents d'élèves, élus locaux, services déconcentrés de l'éducation, producteurs, transformatrices, ONG, etc.). Les entretiens ont porté principalement sur l'organisation du dispositif de fonctionnement des cantines, les acteurs de l'alimentation scolaire et leurs interactions, les types de produits consommés. Ils ont, en outre, abordé les aspects liés aux défis de pérennisation du système alimentaire en cours de construction.

Par ailleurs, la collecte des données s'est appuyée sur des observations participantes notamment lors des rencontres des comités de gestion des écoles, des associations de producteurs et de transformatrices chargées d'approvisionner les écoles en produits frais.

Enfin, des données issues des fiches de collecte mises à la disposition des gestionnaires des Comités de Gestion des Ecoles (CGE) indiquant les types et les quantités des

produits consommés dans les cantines en fonction des années ont été collectées. Elles ont permis d'avoir des analyses quantitatives sur l'alimentation scolaire.

### 1.3. *Traitement et Analyse des données*

Pour le traitement des données qualitatives collectées, c'est la technique de l'analyse de contenu qui a été utilisée. Elle a permis, après retranscription des entretiens, de sélectionner les éléments de contenu les plus pertinents, de les confronter et de faire des analyses. Les données quantitatives quant à elles, ont connu un traitement statistique simple ; ce qui a permis de faire des représentations visuelles sous forme de tableau grâce à l'utilisation du logiciel Excel. L'outil cartographique ARC GIS a permis de faire une représentation des zones de polarisation des cantines scolaires qui renseigne sur la configuration territoriale du système alimentaire en cours de construction.

## 2. Résultats

La mise en œuvre de la méthodologie de recherche déclinée a permis d'obtenir trois principaux résultats. Dans un premier temps, il s'agit du dispositif classique d'approvisionnement des cantines fondé sur le caractère exogène des acteurs et s'inscrivant dans des circuits longs. Ensuite, la présentation et l'analyse du processus de mise en place d'un système de circuit court d'approvisionnement des cantines scolaires en produits locaux sains par des acteurs endogènes, dans le cadre d'un dialogue multi-acteurs. Enfin les défis et perspectives de généralisation ainsi que la pérennisation du SAT construit sont analysés.

### 2.1. *Le dispositif classique d'approvisionnement des cantines scolaires de Fatick*

Dans la région de Fatick, la redynamisation des cantines scolaires est amorcée à partir de 2014. L'approvisionnement s'est fait dans le cadre d'un dispositif exogène porté principalement par l'État et le PAM, à partir d'un approvisionnement de circuit long portant essentiellement sur des produits importés.

#### 2.1.1. *Un approvisionnement de circuit long : de la ville aux campagnes, du global au local*

L'analyse de l'origine géographique des produits consommés dans les cantines scolaires rurales de la région de Fatick permet de noter, jusqu'en fin 2018, une présence essentiellement de produits importés (sucre en poudre, haricot, huile, sardines, riz parfumé, etc.). En effet, il s'agit de produits importés du marché mondial via le port autonome de Dakar par les grands commerçants sénégalais spécialisés dans l'import-export. Par exemple, le taux de couverture de consommation nationale de riz par la production se chiffre à 37 % en 2012 et 64 % en 2015 contre respectivement 72 et 79 %

pour les autres céréales (MAER, DAPSA, 2015). À partir du port, les produits sont redistribués vers les grands centres urbains de l'intérieur comme Fatick, Kaolack, Mbour. Ensuite, de ces centres urbains, les produits sont vendus à des détaillants et semi-grossistes qui sont chargés d'approvisionner les populations des zones rurales y compris les cantines situées dans ces zones le plus souvent éloignées et enclavées comme les communes de Niakhar, Colobane, Mbellacadio, Thiaré Ndiogui, Mbar...

Dans ce dispositif d'approvisionnement financé par l'État du Sénégal et le PAM, une obligation est faite aux cantines de s'approvisionner avec des bons d'achats auprès de semi-grossistes ou détaillants situés dans la ville la plus proche. Ici, prévalent les logiques de distribution alimentaire urbaines-rurales mettant en relation villes et campagnes dans les logiques d'approvisionnement. Au-delà des interactions ville-campagnes, il y a une relation d'échelles entre le mondial et le local. Par exemple, un pot de yaourt ou une boîte de conserve produit en France peut se retrouver dans l'assiette des élèves en milieu rural sénégalais, après avoir parcouru plus de 9000 km. La trajectoire de circulation des biens produits et transformés dans le nord puis commercialisés dans les zones rurales, après avoir transités par les centres urbains, par le biais de réseaux d'acteurs organisés illustre l'existence d'une connexion entre le marché mondial et les bassins de consommation locale. La globalisation de l'alimentation favorise les économies les plus fortes dominées par les multinationales et enlissent les plus faibles dans la quasi-dépendance.

### *1.1.1. Un dispositif exogène : des acteurs locaux absents, un menu de produits importés*

Le dispositif classique d'approvisionnement des cantines est principalement porté par des acteurs extérieurs au terroir. En effet, il est essentiellement piloté par l'État à travers ses démembrements régionaux et départementaux à savoir les Inspections d'Académie (IA) et les Inspections de l'Éducation et de la Formation (IEF) ainsi que le PAM. Ce dernier en tant que principal bailleur influe sur le type de produits et les lieux d'approvisionnement en relation avec les Comités de Gestion des Écoles (CGE) qui sont constitués du directeur d'école, un représentant des instituteurs, un représentant des élèves et un représentant des parents d'élève. Les CGE reçoivent un bon de commande délivrée par le PAM via IEF pour s'approvisionner auprès de commerçants agréés se trouvant le plus souvent dans les centres urbains ou semi-urbains. Le principal constat du mapping des acteurs de ce dispositif est l'absence d'acteurs locaux clés comme les Collectivités Territoriales (CT) qui pourtant sont des acteurs de l'école à la faveur des compétences acquises dans le cadre de la décentralisation et, les Organisations de Producteurs (OP).

Le manque d'endogénéité de l'alimentation scolaire est également illustré par la nature des produits consommés. En effet, les repas servis aux élèves dans les cantines scolaires sont essentiellement constitués de produits importés. Au menu, on trouve toujours du riz au poisson, des pattes et des conserves.

### 2.1.2. *Processus de mise en place d'un circuit court d'approvisionnement dans les cantines scolaires*

L'articulation des ressources avec l'offre territoriale permet de contribuer à l'amélioration et au renforcement des initiatives enclenchées par les États et le PAM dans l'optique d'améliorer les conditions de vie en général et d'apprentissage des élèves en particulier dans un contexte de forte présence des produits importés dans le marché et dans les cantines scolaires. Cette stratégie repose sur la mobilisation des acteurs territoriaux et le renforcement des capacités des OP.

### 2.1.3. *Construire un circuit court d'approvisionnement à partir de la mobilisation des acteurs dans le cadre d'une démarche de gouvernance territoriale*

Le processus de mise en place d'un circuit court d'approvisionnement des cantines scolaires s'est inscrit dans une démarche d'animation du territoire à partir d'une coordination entre les principaux acteurs. Il s'est d'abord agi de créer un cadre institutionnel de gouvernance du système d'approvisionnement des cantines à partir de la mise en place d'une contractualisation. Ainsi, plusieurs conventions de partenariats définissant les engagements des différentes parties prenantes que sont l'Association Régionale des Éleveurs Caprins (ARECAP), les OP maraîchères, les IEF, les CGE, les CT, les partenaires techniques et financiers (PTF) ont été signés sous la supervision et l'encadrement des autorités administratives déconcentrées.

C'est sur la base de cette contractualisation que des relations partenariales ont été établies. Ainsi, l'ARECAP et les producteurs maraîchers ont reçu mandat d'approvisionner régulièrement, en produits laitiers et légumes frais, les cantines scolaires sur la base de commandes. L'association choisit les groupements qui vont collecter le lait de chèvre dans un rayon de 4 à 10 km pour le transformer et le positionner dans les cantines scolaires. De la même manière, les OP maraîchères ont bénéficié de l'accompagnement de l'ANPDI pour le renforcement de leurs capacités sur le plan technique et matériel pour la production de légumes de qualité, sur la base des principes agroécologiques, au profit des cantines.

Les CGE devraient s'occuper du fonctionnement des cantines en procédant au paiement des livraisons reçues des producteurs à partir des subventions octroyées par les partenaires techniques et financiers ainsi que les CT. Les subventions sont gérées par le CGE de chaque école pour l'achat de produits locaux notamment du yaourt et des légumes avec l'appui du responsable de la cantine scolaire. À côté de ces acteurs, les Collectivités Territoriales sont mobilisées dans le financement des cantines scolaires pour faciliter l'ancrage territorial des SAT et de faire jouer pleinement aux élus locaux le rôle qui est le sien notamment en matière de plaidoyer en faveur de l'alimentation scolaire. De surcroît, les parents d'élèves apportent une contribution en céréales. L'appui et le suivi technique sont assurés par les points focaux désignés au sein de l'IEF, de la CT et du PTF.

Le SAT repose ainsi sur un jeu de rôles entre acteurs d'un même territoire. Le développement de circuits courts d'approvisionnement a nécessité la mobilisation des acteurs locaux à savoir les OP et les CT pour élargir le portefeuille des acteurs et de jeter les bases d'un SAT à l'échelle communale via les cantines scolaires. La mise en

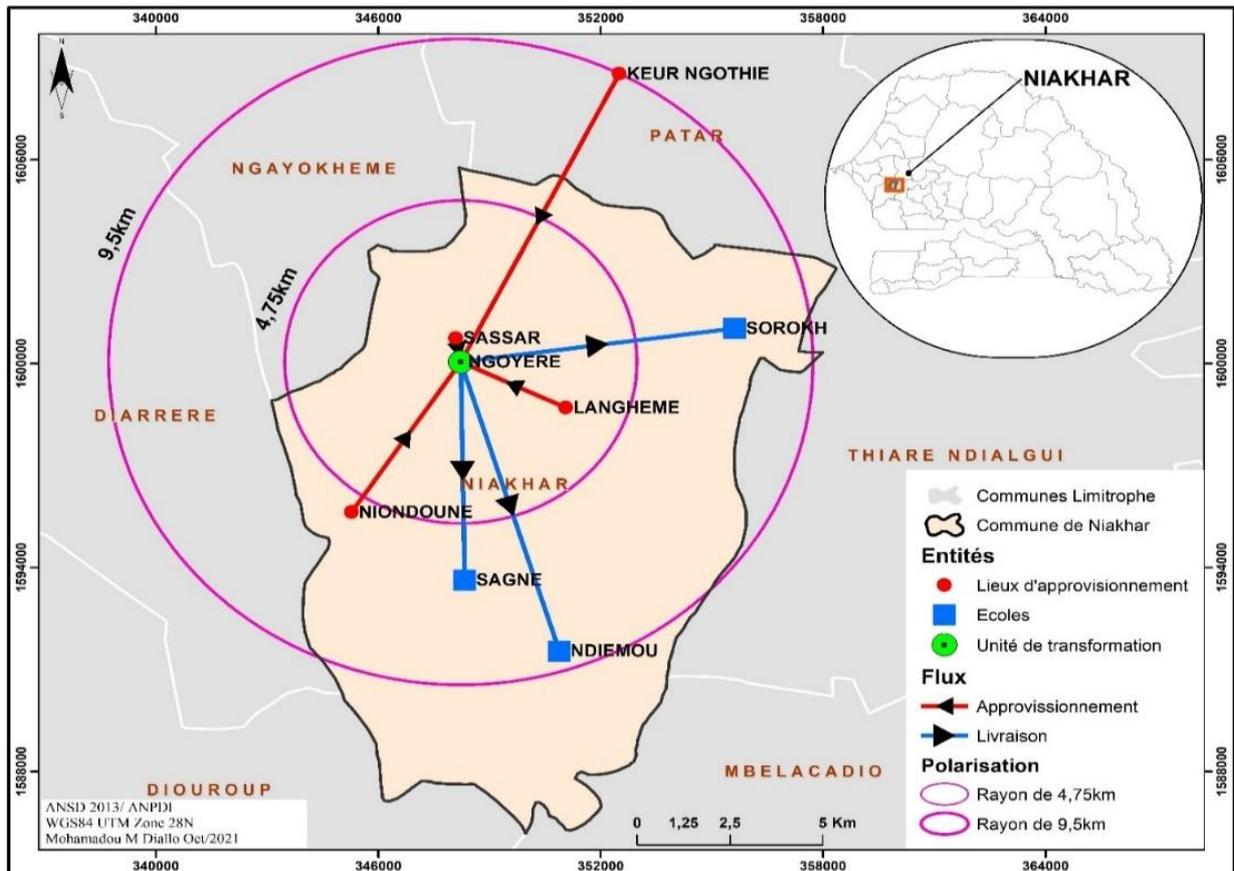
relation de l'ensemble de ces acteurs a permis de mettre en place un SAT de proximité sous-tendu par les subventions des PTF dont le Comité Français de Solidarité International (CFSI) par l'entremise de l'ANPDI pour l'achat du yaourt et des légumes qui sont positionnés au niveau des cantines permettant d'offrir aux élèves une alimentation saine à base de produits locaux.

Le dispositif repose sur une articulation entre ressources et offre territoriale à partir d'une mise en relation des acteurs. L'expérience de la région, dans l'élevage caprin, a fait que les produits caprins sont les premiers à être acheminés dans les cantines. Il s'en suit les légumes après la structuration des maraichers. L'analyse du processus de mis en place de circuits courts d'approvisionnement dans les cantines scolaires montre que le SAT est une construction d'acteurs territoriaux dans l'optique de réaliser des économies d'échelles en termes de distance/temps valorisable et capable de relever le pouvoir d'achat des acteurs impliqués. Pour assurer la mobilisation et la bonne mise en relation des acteurs, l'ANPDI a développé une bonne stratégie d'animation du territoire reposant sur l'organisation de manière périodique d'ateliers de partage, d'évaluation et de plaidoyer regroupant tous les acteurs du processus.

#### 2.1.4. *Un circuit court d'approvisionnement rural-rural*

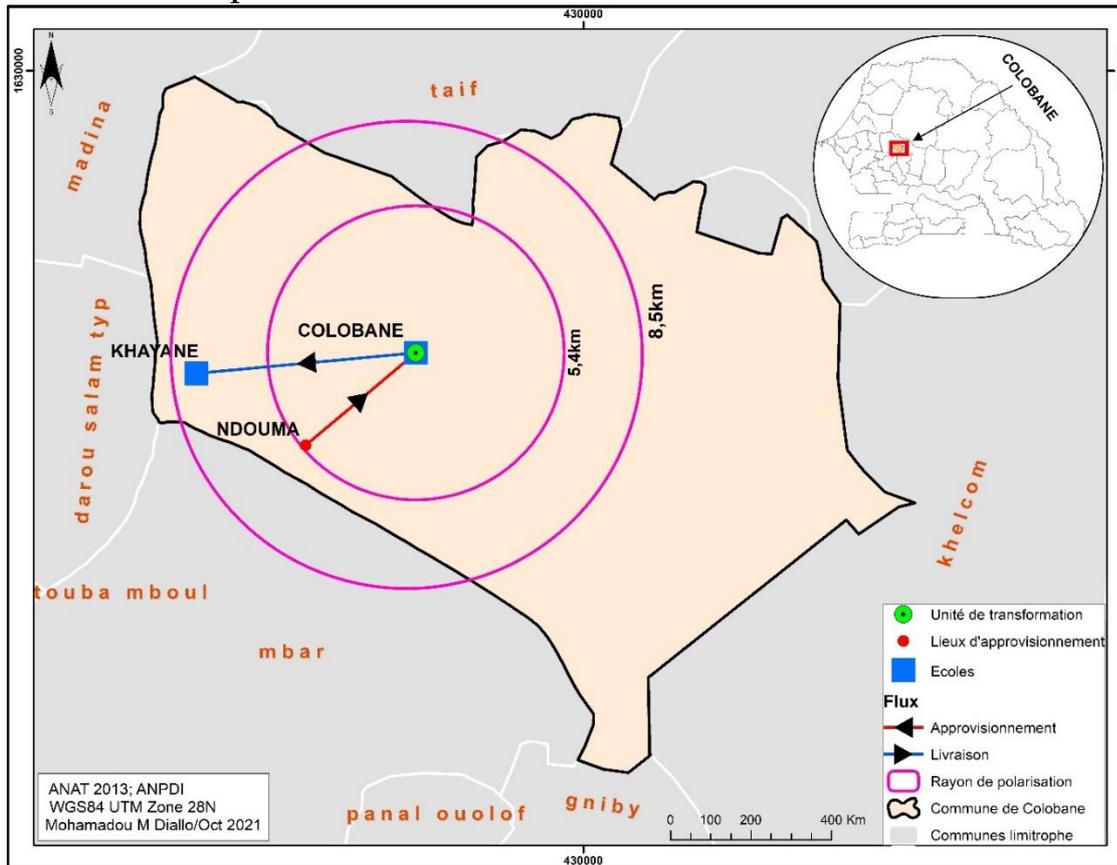
La construction d'un système d'acteurs locaux autour du fonctionnement des cantines scolaires a permis de réussir la mise en place d'un circuit court d'approvisionnement. En mettant en relation producteurs (OP élevage caprin et maraichers), transformatrices caprines et consommateurs (élèves des cantines scolaires) à l'échelle de petites communes rurales de la région de Fatick, les promoteurs de ce projet ont réussi la construction d'un circuit court d'approvisionnement. Les cantines scolaires sont approvisionnées régulièrement par des producteurs et transformatrices du village et/ou des villages voisins. L'analyse des cartes 2 et 3 permet de confirmer que nous sommes en présence de circuit court. Par exemple, dans la commune de Niakhar, le rayon maximal de collecte et de livraison du lait pour les femmes transformatrices est d'environ 10 km et se situe essentiellement en zone rurale. En effet, les femmes transformatrices de Ngoyère collectent le lait de chèvre auprès d'autres femmes éleveuses de caprins des villages de Sassar, Keur Ngothie, Languème et Niodoune puis après transformation en yaourt, approvisionnent les cantines scolaires des villages environnants de Sorokh, Sagne et Ndiémou.

Carte 2 : Aire de polarisation de Niakhar



C'est la même situation que l'on retrouve dans la commune de Colobane, département de Gossas. En effet, les femmes transformatrices qui se trouvent dans le village de Colobane, chef-lieu de commune, s'approvisionnent auprès des éleveurs du même village et des villages environnants comme Ndouma, puis après transformation livrent le yaourt aux écoles de Colobane et de Khayane, dans un rayon maximum de 8,5 km.

Carte 3 : Aire de polarisation de Colobane



Les femmes productrices de lait livrent tous les jours, en fonction de la demande, des femmes transformatrices. Ces dernières transforment le lait la veille et le livre deux fois par semaine aux écoles qui se situent dans un rayon de 4 à 10 km des unités de transformation.

Le tableau 2 montre les quantités de céréales, lait et légumes livrées aux écoles sur une période de trois ans. Par exemple, entre 2019 et 2021, ce sont 9462,5 litres de yaourt qui ont été livré aux cantines scolaires par les transformatrices. L'importance de la quantité de lait produite découle de la structuration des acteurs de la filière caprine et de l'existence d'un marché rémunérateur.

Tableau 1. Types et quantités de produits consommés dans les cantines en fonction des années

Année	2019	2020	2021	Total
Produits				
Céréales (Kg)	87,5	207	280	574,5
Lait (litre)	2 904	3224	3 334,5	9 462,5
Légume (Kg)	0	129	574,5	703,5

Source : Comités de gestion des écoles, calculs des auteurs, 2021

La faible contribution en céréales à la première année du projet est liée au manque d'appropriation des cantines par les parents. Il a fallu des sensibilisations/informations pour que la contribution double dès la deuxième année,

avec une tendance haussière dans la troisième année. L'absence de légumes dans les cantines dès la première année est liée au déphasage entre le calendrier culturel et le démarrage des activités des cantines. Malgré les contraintes liées à la salinisation des terres et des eaux, d'importantes quantités de légumes étaient positionnées dans les cantines dans la deuxième année de mise en œuvre du projet. Celles-ci ont plus que quintuplé la troisième année. Ces productions locales de proximité se montrent prometteuses en faveur du développement d'un circuit court de proximité.

## 2.2. *Enjeux et défis d'une relocalisation des systèmes alimentaires dans les territoires ruraux*

L'analyse de ce dispositif d'approvisionnement des cantines scolaires, à partir d'un circuit court, révèle l'existence d'importants enjeux. La production de proximité reposant sur les cantines scolaires devra être élargie à d'autres secteurs afin de mettre en place un véritable système alimentaire territorialisé susceptible de booster l'économie locale. Au regard de l'intérêt des circuits courts d'approvisionnement pour les producteurs/transformatrices mais aussi les consommateurs et les enjeux de développement territorial qu'ils posent pour les CT, il est fondamental de relever les défis de leur pérennisation et d'asseoir une véritable relocalisation des systèmes alimentaires dans les territoires ruraux.

### 2.2.1. *Les enjeux d'une relocalisation des SAT dans les territoires ruraux*

La production de proximité reposant sur les cantines scolaires devra être élargie à d'autres secteurs afin de mettre en place un véritable système alimentaire susceptible de booster l'économie locale. La libéralisation de l'économie alimentaire est une contrainte majeure pour le développement de celle du sud notamment rural, à l'état embryonnaire, et en marge de toute compétitivité. La démarche descendante et la non actualisation des textes, lois et règlements des politiques alimentaires face à un monde où le dynamisme est sans égale ne permet pas aux territoires ruraux d'entrer en compétition avec les économies plus énergiques pour infléchir les circuits longs et penser proximité.

Parallèlement, l'imbrication des échelles à tous les niveaux engendre l'absence de clarté dans le mode opératoire et ne permet pas aux acteurs de jouer pleinement leur rôle. Pour ce faire, le renouvellement des politiques alimentaires est nécessaire afin de les inscrire de manière coordonnée et réglementaire au niveau des échelles les plus pertinentes pour faire face à la concurrence. La politique alimentaire au Sénégal est déclinée au niveau national avec une démarche top down. Les CT (département et communes) ont des compétences générales qui ne sont pas clairement définies. Cette mise en œuvre verticale des politiques alimentaires présente des contraintes liées à la faible prise en compte de la particularité de chaque territoire.

Toutefois, les CT doivent jouer un rôle important dans le cadre de la territorialisation des politiques publiques alimentaires. De ce point de vue, la relocalisation des politiques alimentaires au niveau des deux ordres de collectivités territoriales devient une exigence pour une meilleure prise en compte des besoins et aspirations des populations afin de les permettre d'être de vrais acteurs de leur alimentation. La définition de politiques alimentaires multi acteurs à l'échelle locale s'inscrivant dans

la politique nationale pourrait permettre de développer des SAT qui reposent sur le capital cognitif (normes, cultures, valeurs, images, symboles, coutumes etc.). La proximité est un élément fondamental dans la définition des politiques alimentaires d'où la nécessité d'intégrer les acteurs locaux dans le cadre d'une démarche de gouvernance territoriale. Ces problématiques posent la question de la gouvernance territoriale de l'alimentation en termes de redistribution de la plus-value aux agriculteurs, du renouvellement des relations entre villes et campagnes et de la préservation des ressources naturelles pour une meilleure maîtrise de l'alimentation. Ce mode opératoire est une alternative au système conventionnel (Hendricson et Hefferman, 2002, repris par Praly et al (2014). Les effets de la crise sanitaire peuvent conforter cette position qui met à nu le système conventionnel à la suite de la fermeture des frontières. Cela met en évidence le rôle de la dimension spatiale de l'alimentation en termes de distance/temps pour l'accès physique d'un produit mais aussi des économies d'échelles par la suppression des étapes intermédiaires. Ce processus de relocalisation des SAT mettant l'accent sur la proximité territoriale pourra contribuer de manière significative à la démocratisation de l'accès à l'alimentation pour les élèves et à l'intégration économique des femmes.

Dans la région de Fatick, l'expérience développée autour de l'alimentation scolaire révèle l'existence de plusieurs enjeux. D'abord, il y a l'accès des produits locaux aux marchés institutionnels des cantines scolaires et donc l'amélioration des revenus des producteurs (de lait et de légumes), et des femmes formatrices. Ensuite, pour les enfants, l'accès à une alimentation saine et de qualité contribuant au renforcement de leur état nutritionnel. Enfin, la construction d'une dynamique endogène de promotion de l'alimentation scolaire portée par les producteurs locaux et les collectivités territoriales.

### 2.2.2. *Perspectives de pérennisation d'un système alimentaire prometteur*

Le SAT de la région de Fatick qui a vu le jour en janvier 2019 a obtenu des résultats probants malgré sa jeunesse. Cependant, il bute sur des obstacles liés à la faible articulation des échelles. Sa durabilité devra reposer sur le renforcement des mécanismes endogènes.

Le positionnement des CT et des OP dans l'alimentation scolaire sur la base d'un partenariat public-privé est assez illustratif de l'intérêt de l'implication des acteurs locaux dans la construction de systèmes alimentaires durables. En effet, la construction et la pérennisation d'un SAT tiennent compte à un procédé multi acteurs et multi-échelles. Il s'agit d'abord d'intégrer dans nos modes de production le respect de l'environnement en favorisant la diversification des productions aussi bien animales, végétales que forestières conformément aux préceptes agroécologiques. Ensuite, il faudra renforcer les circuits d'approvisionnement en travaillant sur le rapprochement entre producteurs, transformateurs et consommateurs. Enfin, faire en sorte que la demande en produits locaux au niveau des cantines connaisse une augmentation qui passera nécessairement par l'amélioration de la qualité des produits et la sensibilisation/plaidoyer de l'État, des acteurs territoriaux, et surtout des consommateurs locaux. L'articulation des échelles, des acteurs et des ressources est

donc une nécessité impérieuse en vue de faire des cantines scolaires de véritables outils pour le développement de SAT.

En outre, la mise en place des SAT doit être fondée sur des réseaux locaux d'OP agricoles, de transformateurs et de services mutualisant des ressources locales dans le cadre d'un bassin de consommation proche, en prenant en compte les critères du développement durable tout en valorisant les atouts territoriaux. Ce rapprochement susmentionné est un gage de résilience car la construction des SAT doit être basée sur des éléments à externalités positives : ressources naturelles renouvelables, ancrage territorial et culturel. Ceci est en phase avec la stratégie de différenciation territoriale définie par Penrose en 1950 qui peut en outre constituer une source de compétitivité basée sur les ressources (et non pas sur les seuls coûts) : dans un contexte de marché de masse de proximité.

Par ailleurs, la formation d'un réseau d'acteurs locaux, départementaux, nationaux et supranationaux sur le financement des cantines scolaires, permet de porter un plaidoyer pour une meilleure prise en charge de l'alimentation scolaire dans les politiques publiques et dans les agendas des organismes. En effet, l'expérience de la région de Fatick révèle les difficultés relatives à la mobilisation des contributions financières des collectivités territoriales. Au cours de la mise en œuvre du projet, le niveau de mobilisation de la contrepartie des communes bénéficiaires n'a été que de 21%. Plusieurs communes n'ont pu respecter leurs engagements du fait de la modicité de leurs budgets mais aussi des impacts de la Covid 19 car avec la pandémie, les communes ont réorienté des budgets vers le soutien aux ménages affectés (achats de vivres, distribution de kits d'hygiène, etc.).

Ainsi, les CT doivent davantage être mobilisées dans le financement des SAT afin d'assurer leur durabilité. De surcroît, la définition de politiques publiques alimentaires locales contribuera à élargir le portefeuille d'acteurs via une démarche inclusive. Le développement d'un noyau de micro-entreprises rurales permettrait de tirer davantage les productions. De plus, la systématisation de la contribution en nature ou en numéraire des parents permettra d'autonomiser les cantines. Les initiatives notées dans la région notamment les greniers scolaires<sup>1</sup> doivent être consolidées et vulgarisées afin de développer de vrais systèmes alimentaires territorialisés autour des cantines scolaires et de renforcer la dynamique communautaire qui se développe autour de ces initiatives. La contribution des CT dans le financement des cantines peut être capitalisée dans la création d'espace de dialogue sur les questions alimentaires pour faciliter leur prise en charge dans les politiques publiques à toutes les échelles.

Par voie de conséquence, ces espaces pourront favoriser l'émergence de la gouvernance alimentaire à travers le développement de synergies pour éviter l'intervention de plusieurs acteurs cloisonnés dans des démarches sectorielles peu efficaces.

---

<sup>1</sup>. Les greniers scolaires sont des initiatives locales au niveau des écoles. Ils sont constitués de deux manières, d'une part par les contributions en céréales (mil, maïs), arachide et niébé des parents d'élèves, d'autre part, certains établissements valorisent l'espace de l'école pour y cultiver différentes spéculations ou une parcelle acquise à cette fin. Les récoltes issues de ces champs écoles alimentent les cantines scolaires.

### 3. Discussion

Les résultats de la recherche mettent en évidence un processus de relocalisation d'un SAT dans la région de Fatick, essentiellement rurale et posent les défis de sa pérennisation. En plus d'apporter de nouvelles connaissances sur les SAT dans les pays du sud, les résultats confirment plusieurs autres recherches sur la question.

#### 3.1. *Une relocalisation des SAT en milieu rural*

Le projet de l'alimentation scolaire mis en œuvre par l'ANPDI dans les communes rurales de la région de Fatick a entraîné un changement majeur en termes d'approche de fonctionnement des cantines scolaires jusque-là fondé sur un dispositif exogène et un circuit long d'approvisionnement. Il a promu un SAT reposant sur les ressources territoriales en particulier les acteurs locaux et les filières productives du territoire dans le cadre d'une démarche structurante de coordination et de mise en relation entre acteurs tout en prenant en compte la proximité territoriale. De ce point de vue, la recherche confirme les analyses de L. Malassis (2016) et de V. Baritoux et C. Billon (2016) pour qui le SAT repose sur une organisation des acteurs et leurs liens avec leur territoire.

Tout de même, elle est confirmée par les analyses de C. Nathalie (2022) qui soutient qu'un grand nombre de territoires se lance dans un processus de relocalisation des systèmes alimentaires territorialisés avec l'élaboration de plan alimentaire territorialisé. Dans un autre registre, Bonion Sabine (2017) reprenant Kneafsey, (2010) soutient la reterritorialisation des systèmes alimentaires territorialisés consiste en un rapprochement des acteurs et des territoires d'approvisionnement impliquant une remise à l'échelle via une réappropriation du système alimentaire par les bénéficiaires, redonnant du sens et de la valeur aux produits consommés ainsi qu'une reconnexion des reflétant les motivations individuelles et collectives des actions territorialisés.

En outre, le fonctionnement du SAT de Fatick correspond bien au dispositif en trois étapes décrit par G. Pulliat (2018). En effet, la relocalisation doit impérativement prendre en compte la spécificité territoriale. Le SAT de Fatick s'est construit sur la base des ressources territoriales existantes (lait de chèvre, céréales et légumes), la nature des acteurs (les OP et leur structuration) ainsi que la proximité territoriale (rayon moyen de 10 km). Cela recoupe le point de vue de V. Baritoux et C. Billon (2016) mais aussi celui de J-L. Rastoin (2016) et de F. Denéchère et Al, 2008 qui considèrent la proximité territoriale comme un élément important dans la construction d'un SAT. S'agissant des acteurs, leur identification et mobilisation s'est faite progressivement, des CGE des écoles aux CT en passant par les OP. Cette stratégie est confortée par le document de capitalisation de la fondation Carasso qui soutient que « *les SAT s'appuient le plus souvent sur un groupe restreint, un noyau dur, qui se connecte progressivement au reste de la chaîne alimentaire* ». En définitive, le mode de fonctionnement mis en place à Fatick, à partir de 2019, est différent de l'ancien. Il y a donc une relocalisation du SAT au sens de C. Praly et al (2014) et S. Darly (2011).

### 3.2. *Des défis de pérennisation des SAT partagés*

Aujourd'hui, que le SAT est mis en place, le principal défi est celui de sa pérennisation et de son extension dans l'ensemble de la région de Fatick voire au-delà, si besoin. La durabilité du SAT suppose que plusieurs défis soient relevés notamment ceux de la proximité territoriale, de la gouvernance dans le cadre de la mise en relation réussie des acteurs et des échelles ainsi que le financement. Ainsi, les défis identifiés pour le SAT de Fatick recourent les analyses faites par de nombreux auteurs (Plumecocq, 2018 et al). Par exemple, la proximité territoriale est fondamentale en ce sens qu'elle met l'accent sur les circuits courts de redistribution des produits permettant de mettre en relation des producteurs, transformateurs et consommateurs proches. Elle pose l'enjeu de la gouvernance territoriale qui permet aux acteurs de proximité de s'engager dans une démarche de construction de circuits courts d'approvisionnement. En effet, la gouvernance territoriale de l'alimentation sur de courtes distances permet d'assurer une redistribution de la plus-value aux agriculteurs et transformateurs locaux, un renouvellement des relations entre villes et campagnes et de la préservation des ressources naturelles pour une meilleure maîtrise de l'alimentation. Ce mode opératoire est une alternative au système conventionnel (Praly et al, 2014). Les effets de la crise sanitaire peuvent conforter cette position sur la proximité qui met à nu le système conventionnel à la suite de la fermeture des frontières. Cela met en évidence le rôle de la dimension spatiale de l'alimentation en termes de distance/temps pour l'accès physique d'un produit mais aussi des économies d'échelles par la suppression des étapes intermédiaires.

Par ailleurs, l'inscription des SAT dans la durabilité doit miser sur la valorisation des externalités positives du territoire, un bon gage de résilience. En effet, la construction des SAT doit être basée sur des éléments à externalités positives comme les ressources naturelles renouvelables, l'ancrage territorial et le potentiel culturel. Ceci est en phase avec la stratégie de différenciation territoriale définie par Penrose en 1950 qui peut en outre constituer une source de compétitivité basée sur les ressources (et non pas sur les seuls coûts) dans un contexte de marché de masse de proximité.

### **Conclusion**

Eu égard aux résultats de la recherche, la région de Fatick dispose d'un potentiel agropastoral, halieutique et d'un capital structurel favorable au développement des systèmes alimentaires territorialisés malgré les difficultés liées à l'articulation des échelles, des acteurs, du financement et des contraintes socioéconomiques et biophysiques. Le circuit court d'approvisionnement reposant sur une démarche multi acteurs (OP, IEF, CT, CGE) traduit son caractère novateur afin d'assurer son ancrage institutionnel et territorial. Ce dispositif a permis de dynamiser les échanges marchands entre OP et cantines scolaires, de développer l'économie locale et de lutter de façon significative contre la pauvreté et la faim dans les écoles des zones rurales défavorisées. Outre ces effets d'entraînements, ce dispositif permettra dans le moyen terme de limiter la mondialisation de l'économie alimentaire avec les circuits longs d'approvisionnement.

Par ailleurs, la contribution des CT et des parents d'élèves (greniers scolaires) pourra assurer la pérennité du dispositif si toutefois les dynamiques en court sont soutenues par les PTF et entretenues par l'État. Ceci est favorable à la mise en place de cadres locaux de concertation pour une gouvernance alimentaire vertueuse. Ces espaces de dialogues pourront porter le plaidoyer au niveau local, départemental, national et international pour une meilleure prise en compte des questions alimentaires dans les politiques publiques à différentes échelles. Cette stratégie permettra de territorialiser les politiques alimentaires afin d'optimiser leur relocalisation.

### Références bibliographiques

- BARITAUX Virginie et BILLION Camille, 2016. « Les intermédiaires de la distribution dans la relocalisation des systèmes alimentaires : perspectives de recherche », RIOD 2016, Saint Etienne, France hal-01349971, 27 pages.
- BOUBA-OLGA Olivier, CARRINCAZEAUX Christophe, CORIS Marie, 2008. « La proximité, 15 ans déjà », Revue d'Économie Régionale et Urbaine, N° 3/2008, Paris, Armand Colin, pp.279-287.
- BRAND Caroline Bricas Nicolas, CONARÉ Damien, DAVIRON Benoit, DEBRU Julie, MICHEL Laura, SOULARD Christophe-Toussaint, 2017. « Construire des politiques alimentaires urbaines : Concepts et démarches », Nouvelle édition [en ligne]. Versailles : Éditions Quæ, 2017 (généré le 10 mars 2021). Disponible sur Internet : <http://books.openedition.org/quæ/30472>
- COMITE DE SECURITE ALIMENTAIRE (CSA), 2018. Sécurité alimentaire et nutrition : faire la différence, CFS 2018/45/Report, 15 p.
- DARLY Ségolène, 2011. « La relocalisation des circuits d'approvisionnement de la restauration collective entre politique régionale et réseaux d'acteurs : le cas de l'action des Chambres d'agriculture et des PNR en Île-de-France » In Traversac J.-B. (Ed.), Circuits courts. Contribution au développement régional, Educagri, Dijon, pp167-186.
- DENÉCHÈRE Frédéric, DURAND Guy, MARECHALES Gilles, 2008. « Systèmes alimentaires territorialisés : les circuits courts comme vecteurs de développement territorial » In Maréchal G. (Ed.), Les circuits courts alimentaires, Bien manger dans les territoires, Educagri, Dijon, pp.161-174.
- FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF, 2021. « L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2021. Transformer les systèmes alimentaires pour que la sécurité alimentaire, une meilleure nutrition et une alimentation saine et abordable soient une réalité pour tous », Rome, FAO. <https://doi.org/10.4060/cb4474fr>
- FRAYSSIGNES Julien et Al, 2021. « La relocalisation de l'agriculture : entre dimension spatiale et représentations des acteurs. Le cas des circuits courts collectifs », *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 12, n°1 | Mai 2021, mis en ligne le 26 mai 2021, consulté le 24 juillet 2023. URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/18584> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.18584>
- MALASSIS Louis, 1994. Nourrir les hommes, Paris. Flammarion (coll. « Dominos »16), 126 pages.
- PLUMECOCQ Gael, DEBRIL Thomas, DURU Michel, MAGRINI Marie-Benoit, 2018. «The Plurality of Values in Sustainable Agriculture Models: Diverse Lock-in and Co-Evolution Patterns», *Ecology and Society*, Vol. 23, n°1, p. 21.

- PRALY Cecile, CHAZOULEB Carole, DELFOSSEC Claire, MUNDLER Patrick, 2014. « Les circuits de proximité, cadre d'analyse de la relocalisation des circuits alimentaires », *Géographie-économie-société* 2014/4 (Vol.16), Éditions Lavoisier, pp.455-478 in Lavoisier, 25 pages.
- PULLIAT Gwenn, 2018. « Systèmes alimentaires et territoires : Vers la durabilité ? ». In Marie-Luce Demeester, Virginie Mercier. *L'Agriculture durable - De la production agricole à une alimentation responsable* », Marseille, Presses Universitaires d'Aix-Marseille (PUAM), pp.174-186.
- RASTOIN Jean-Louis, 2009. « Dynamique des systèmes alimentaires », Montpellier, SupAgro, 9 pages.
- RASTOIN Jean Louis, Ghersi Gérard., 2010. *Le système alimentaire mondial : concepts et méthodes, analyses et dynamiques*, Collection Synthèses, Edition Quae, 584 pages
- RASTOIN Jean-Louis. (2016). « Les systèmes alimentaires territorialisés : enjeux et stratégie de développement », *Journal RESOLIS*, 16 pages.